

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **6 mars 2017**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par la présidente.

26-17

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 6 février 2017.

Le conseil dispense la secrétaire d'en donner la lecture, car chaque membre du conseil a reçu une copie et il a été résolu d'en faire l'adoption.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	700.74
Remise Provinciale	1713.57
Administration	1728.16
Conciergerie	136.35
Coordonnateur en loisir	749.40
Opérateur eau potable	801.60
Inspecteur municipal	459.95
Traitement eau usée	13.14
Voirie	827.90
RÉSEAU ROUTIER	
Enlèvement de la neige (3/6)	19421.64
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (2/12)	1859.18

DIVERS	
Électricité (éclairage public)	388.29
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	623.65
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	67.82
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	464.39
Téléphone (cellulaire)	39.00
Essence, huile et diesel	326.00
Fonds information du territoire	8.00
Frais de postes (journal)	62.60
Frais de postes (analyse d'eau)	57.13
Frais de postes (timbres)	390.92
Papeterie et fourniture de bureau (loisir)	397.77
Frais de postes (envoi recommandé vente pour taxes)	57.49
Contrat de service photocopieur	140.14
Approvisionnement en eau service incendie	500.00
Cotisation 2017 ADMQ	511.64
Achat téléphone cellulaire (loisir)	117.46
Quote-part MRC Matapédia	42401.91
Article de quincaillerie	26.05
Papeterie et fourniture de bureau	250.27
Immatriculation véhicule voirie	1931.82
Réparation ordinateur	155.22
Frais de déplacement (loisir)	38.40
Équipement de cuisine	10757.05
Enseigne et lettrage centre municipal	6024.69
Plomberie projet cuisine	4741.76
Don Polyvalente Sayabec Programme musique No 15-17	100.00
	98991.10

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

27-17

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

28-17

APPUI

Avril est le Mois de la Jonquille

Considérant qu'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

Considérant que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

Considérant que la Société du cancer est l'organisme qui aide le plus personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

En conséquence, il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse :

Décète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et ;

Encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Maire

29-17 **INSCRIPTION**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des frais d'inscription de deux représentants de la municipalité pour le Forum citoyen sur l'avenir des soins de santé dans La Matapédia, au montant de 15,00\$ par personne.

Maire

30-17 **DON**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ à l'École secondaire de Sayabec pour les Gratificats 2017.

Maire

31-17 **DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 100,00\$ pour le Rassemblement des 50 ans et plus du Bas-Saint-Laurent à Amqui.

Maire

32-17 **RAPPORT FINANCIER**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le rapport financier 2016 tel que préparé par le groupe comptables Mallette d'Amqui, se terminant avec un excédent de 121 698,00\$.

Maire

33-17 **CONCILIATION BANCAIRE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la correction aux livres du débalancement de la conciliation bancaire pour 2016, causé par des chèques sans provisions.

Maire

34-17 **ARRÉRAGES DE TAXES**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Moïse approuve l'état qui a été préparé par la secrétaire et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour les taxes municipales et/ou scolaires envers la Municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal (L.R.Q. chapitre C-27.1) et d'ordonner à la secrétaire, conformément à l'article 1023 de transmettre avant le vingtième jour du mois de mars 2017, au bureau de la municipalité régionale de comté, l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et d'autoriser la secrétaire à retrancher de la liste, le nom des personnes qui régleront leur compte ou qui prendront entente pour régler leur compte avant cette date.

Maire

35-17 **COTISATION CROIX-ROUGE**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Moïse renouvelle l'entente pour les services aux sinistrés de la Croix-Rouge au montant de 160,00\$ pour l'année 2017.

Maire

36-17 **AIRRL -2016-270**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Moïse accepte l'accord de principe du dossier AIRRL-2016-270 du Programme Réhabilitation du réseau routier local, volet-Accélération des investissements sur le réseau routier local pour le projet de la réfection de la partie asphaltée du chemin Kempt.

Maire

37-17 **MANDAT SERVICE GÉNIE MUNICIPAL MRC**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse donne le mandat au Service du Génie municipal de la MRC de La Matapédia, pour la préparation des documents d'appel d'offres, la réalisation de l'appel d'offres et la surveillance des travaux, pour le projet de réfection d'une partie du chemin Kempt (AIRRL-2016-270).

Maire

38-17 **PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Considérant que la municipalité de Saint-Moïse est limiter dans son budget pour l'amélioration de son réseau routier et qu'elle fait partie des municipalités dévitalisées;

Considérant que la municipalité de Saint-Moïse désire faire la poste de gravier dans des sections de la route Émilien-Harvey afin de rehausser la chaussée pour rendre la route plus sécuritaire aux usagers;

Considérant que la route Émilien-Harvey relie nos résidents moïsiens de la route Melucq au reste de la municipalité et donne une voie d'accès supplémentaire aux résidents des municipalités de Saint-Cléophas et La Rédemption;

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse de demander une aide financière de l'ordre de 50 000\$ dans la cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Maire

39-17 **MANDAT SERVICE GÉNIE MUNICIPAL MRC**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse donne le mandat au Service du Génie municipal de la MRC de La Matapédia, pour la préparation des documents d'appel d'offres et la réalisation de l'appel d'offres, pour le projet de réfection de chaussée par rechargement de gravier, des routes Thibeault, Otis, McNeider et de pavage de la rue de l'Église, dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018.

Maire

40-17 **PERMIS D'INTERVENTION MTQ**

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

En conséquence, il est proposé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2017 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise Madame Nadine Beaulieu, secrétaire-trésorière à signer lesdits permis d'intervention.

Maire

41-17 **CONTRAT ENLÈVEMENT DE LA NEIGE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi une lettre d'avertissement au contractant du contrat pour l'enlèvement de la neige 2016-2019, à cause de l'insatisfaction des membres du conseil.

Maire

42-17 **OMH**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le versement total pour l'année 2017, au montant de 5000,00\$, pour la contribution financière de la municipalité à l'OMH de Saint-Moïse.

Maire

43-17 **OMH**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Madame Diane Parent, maire suppléant, Madame Suzie Boudreau, conseillère et Monsieur Patrick Fillion, conseiller, comme représentant de la municipalité de Saint-Moïse lors des rencontres pour la restructuration des OMH.

Maire

44-17 **OFFRE DE SERVICE MRC RÈGLEMENT**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Moïse accepte l'offre de service, au montant de 243,00 \$, du Service de l'Aménagement et d'Urbanisme de la MRC de La Matapédia pour procéder à l'élaboration des documents nécessaires pour la modification de notre règlement sur les permis et certificats, à la suite de la nouvelle entente intermunicipale en matière d'inspection.

Maire

45-17 **DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse s'engage à réserver une somme de 5 000,00\$ pour l'année financière 2017 afin que le comité de développement L'association de l'Avenir de Saint-Moïse puisse soutenir tout projet qui s'inscrit dans les grandes orientations de l'Écoterritoire habité et qui répond à un enjeu de développement local.

Maire

46-17 **FORMATION**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à payer les frais d'inscription de 105,00\$ plus taxes et d'hébergement de 180,00\$ plus taxes pour une formation de 2 jours sur le Loisir rural à Pohénégamook.

Maire

47-17

OFFRE DE SERVICE MRC INFOROUTE

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Moïse accepte l'offre de service du Service de l'informatique de la MRC de La Matapédia pour l'installation d'antenne relais pour brancher le bureau municipal, 117 rue Principale, à l'inforoute au centre municipal, 120 rue Principale, au montant de 2 529,97\$

Maire

48-17

MOIS DE L'ARBRE

Il est proposé Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse souligne le mois de l'arbre en mai, en distribuant des plants d'arbre gratuitement à la population.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h25.

Président

Secrétaire